

LA PLUME BELVOISIENNE



BULLETIN MUNICIPAL - SEPTEMBRE 2020 - N° 2



VIE COMMUNALE
VIE ASSOCIATIVE
VIE LOCALE
INFOS PRATIQUES

Mairie - 29, place de l'Hôtel de Ville 79360 BEAUVOIR SUR NIORT
☎ 05.49.09.70.78 - 💻 mairie-beauvoir@wanadoo.fr

Impression : Imprimerie Rochelaise - Editeur : Mairie de Beauvoir/Niort - Représentant légal : Séverine VACHON, Maire - Directrice de publication : Jessica DROUET - Comité de rédaction : Commission Communication - Reproduction interdite sans autorisation préalable de la directrice de publication



10-31-1240

VIE COMMUNALE

- 3.... Comptes-rendus des conseils municipaux
- 4-5.... Budget 2020
- 6.... Voiries et aménagements ; Développement durable
- 7.... Attribution de la subvention européenne stade football ; Commissions Municipales
- 8.... CCAS ; MSA Services : conférence
- 9.... Rentrée scolaire ; Départ des CM2 ; Un nouveau chef de restauration
- 10.... Bilan des attentes de nos adolescents ; Résultats sondage bulletin municipal

VIE ASSOCIATIVE

- 11.... March'Ensemble ; Judo Club Plaine de Courance
- 12.... Club Twirling Bâton ; Festibeaux'arts en 2020
- 13.... Planning reprise de l'école de foot ; Téléthon ; C'est l'heure de la reprise « Ludique »
- 14.... HB Sud 79 ; Beauvoir-sur-Net

VIE LOCALE

- 15.... Budget participatif 79 ; Aller à l'école à vélo, c'est peut-être pour bientôt
- 16.... Eoliennes ; Nouveau silo à grains
- 17.... NG Constructions ; Kinésithérapeute ; P'tit Bouchon ; Harmonie Couleurs

INFOS PRATIQUES

- 18.... Brûlages et bruits
- 19-20.... Voyages scolaires et Tour de France ; Amuse-toi avec la rentrée scolaire ; Frelons asiatiques

EDITORIAL DU MAIRE

Voici la rentrée !

Après quelques semaines estivales et caniculaires, le mois de septembre revient avec son lot d'occupations pour chacun. Nous espérons que vous avez pu passer d'agréables jours de congés. La période caniculaire de cet été a mobilisé les élus et les membres du CCAS aux côtés des plus anciens pour s'assurer que tout le monde ne manquait de rien.



La rentrée scolaire reste placée sous le signe de la COVID 19 avec la mise en place d'un protocole strict dans les écoles et des mesures sanitaires respectées à la lettre tant par les directrices d'école que la mairie qui ont travaillé en concertation pour les faire appliquer. L'été a été propice pour réaliser des travaux de peinture et de désinfection nécessaires. Notre souhait est bien de faire oublier aux enfants les conditions particulières d'apprentissage cette année, qu'ils poursuivent leur épanouissement et assurent sereinement leur parcours scolaire. Un nouveau cuisinier assurera la cantine scolaire pour le plus grand plaisir des papilles des enfants et nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

La rentrée est aussi celle des associations puisque certaines pourront reprendre dans un contexte là aussi encadré. La vie continue malgré tout et il convient de réussir le subtil équilibre entre la sécurité de tous et la poursuite des activités qui créent du lien social. Nous restons en appui des associations pour élaborer leur protocole d'accueil de leurs licenciés ou adhérents.

Beauvoir, pendant cette période, continue sa mue. Les travaux de l'agglomération relatifs à la zone d'aménagement commercial sont bien avancés et devraient permettre d'accueillir d'ici peu les premières entreprises. L'extension du site d'Intermarché va aussi débuter. L'exploitation commerciale concernera un ensemble de 2 189 m² pour le supermarché, la boutique funéraire et l'extension du Drive. Par ailleurs, le projet des éoliennes débutera à la mi-septembre pour se terminer fin 2021. Enfin, la construction d'un bâtiment de séchage et de stockage de céréales, à destination de l'agriculture biologique, devrait voir le jour courant septembre. Haut de 30 mètres, il ne devrait pas passer inaperçu dans le paysage.

Rentrée rime souvent aussi avec retour au travail. Nombreux sont ceux qui empruntent désormais le chemin de leur entreprise. Nous leur souhaitons une bonne reprise.

Si cette fin d'année 2020 nous réserve encore de nombreuses surprises, sachez que la municipalité œuvre déjà depuis de nombreuses semaines pour faire avancer les projets de la collectivité. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous prochainement pour vous informer sur les sujets en cours.

Désormais masques et gel hydroalcoolique sont devenus nos meilleurs alliés en matière de prévention face à une maladie qui devrait encore durer de nombreux mois. N'hésitons pas à être plus vigilants que de raison, c'est notre santé qui est en jeu.

Je vous souhaite une bonne reprise et surtout, restons prudents !

Séverine VACHON

SYNTHESE DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX MAI – JUIN ET JUILLET

→ Création et élection des membres à la commission d'appel d'offres sous la présidence de Mme le Maire.

→ Désignation des représentants dans les organismes extérieurs :

- Délégués SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple)
- Délégués Syndicat de Communes Plaine de Courance
- Correspondant Défense
- Délégués Prévention Routière
- Délégués Chambre des Métiers
- Représentants au SIEDS
- Représentants à la CLECT (Commission Evaluation des Charges Transférées de la CAN)

→ Création des commissions municipales :

- Commission Santé
- Commission Vie Scolaire
- Commission Restauration Scolaire
- Commission Environnement
- Commission Voirie et réseaux
- Commission Démocratie Participative
- Commission Bâtiments
- Commission Tourisme
- Commission Communication
- Commission Animations et culture



→ Fixation du nombre des membres au Conseil d'Administration du CCAS :

- De 12 membres, il a été porté à 16 pour respecter la réglementation

→ Choix du prestataire pour l'audit financier :

- L'offre de KPMG a été retenue pour mener à bien cet audit

→ Plusieurs déclarations d'intention d'aliéner ont été présentées et la commune a renoncé à son droit de préemption.

→ Eoliennes : présentation par ENGIE. Calendrier prévisionnel :

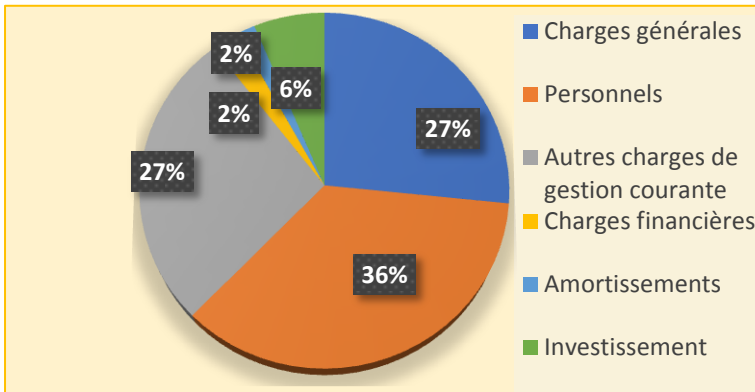
- Été 2020 : déclenchement des baux
- Septembre 2020 : début des travaux
- Mars à juillet 2021 : interruption des travaux
- Août à décembre 2021 : reprise des travaux
- Fin 2021 / début 2022 : mise en service

→ Elections sénatoriales : une liste est déposée intitulée « Demain 2020 » et composée de 5 titulaires et de 3 suppléants.

→ Nouveau règlement intérieur présenté et adopté.

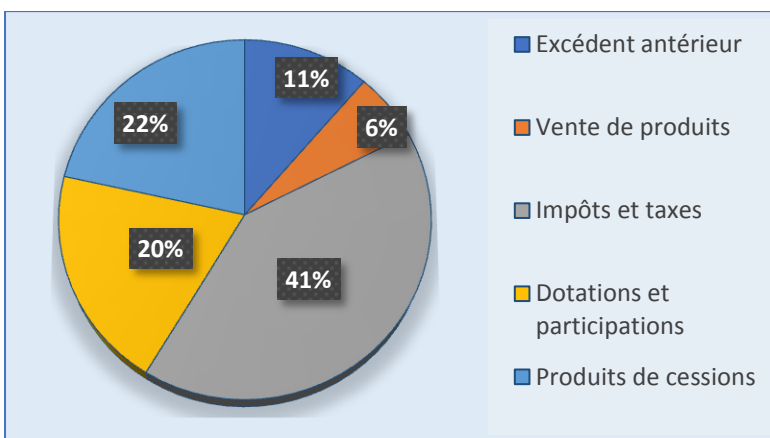
BUDGET 2020

Le 23 juillet 2020, le nouveau Conseil Municipal a adopté le budget primitif ainsi que les budgets annexes de la commune de Beauvoir. Conformément aux textes réglementaires, il a été voté en équilibre sur les deux sections : le fonctionnement et l'investissement.



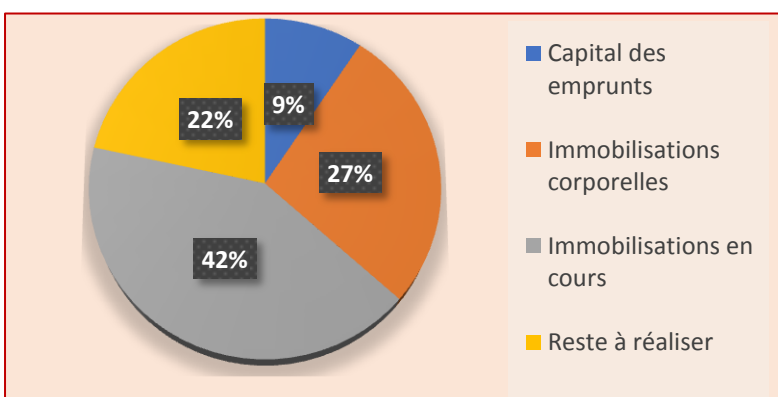
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT*		
Charges en personnel	586 160,00 €	36%
Charges à caractère général	437 020,37 €	27%
Autres charges de gestion courante	446 385,00 €	27%
Charges financières	40 672,35 €	6%

*Seules les masses les plus importantes ont été reprises dans le tableau



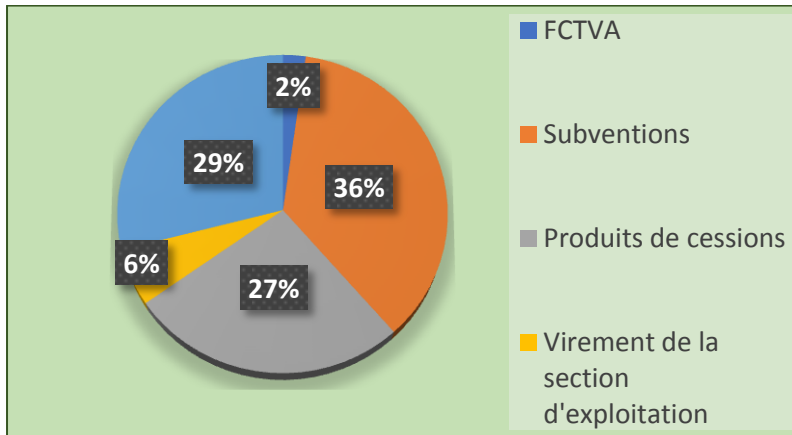
RECETTES DE FONCTIONNEMENT*		
Excédent reporté	203 022,40 €	11%
Impôts et taxes	733 849,00 €	41%
Dotations et participations	353 368,00 €	20%
Produits exceptionnels	385 076,04 €	22%

*Seules les masses les plus importantes ont été reprises dans le tableau

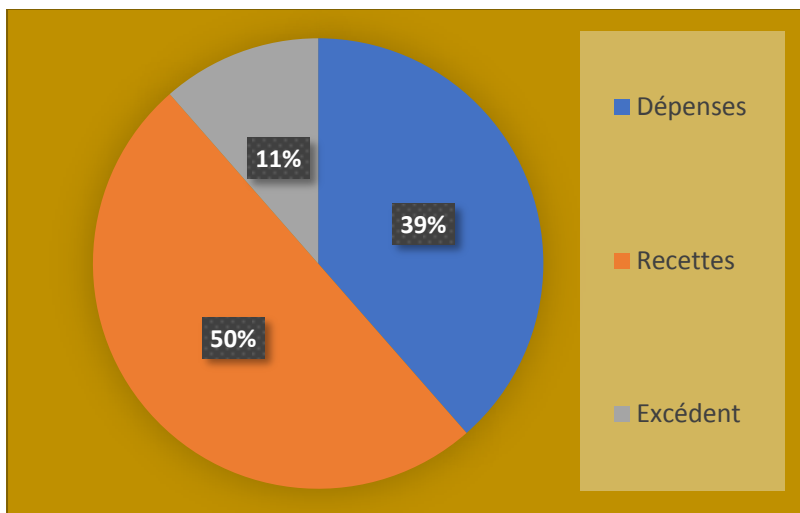


DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations en cours	695 436,24 €	42%
Immobilisations corporelles	452 751,63 €	27%
Reste à réaliser (sur des dépenses antérieures)	358 33 €	22%
Remboursement du capital des emprunts	155 307 07 €	9%

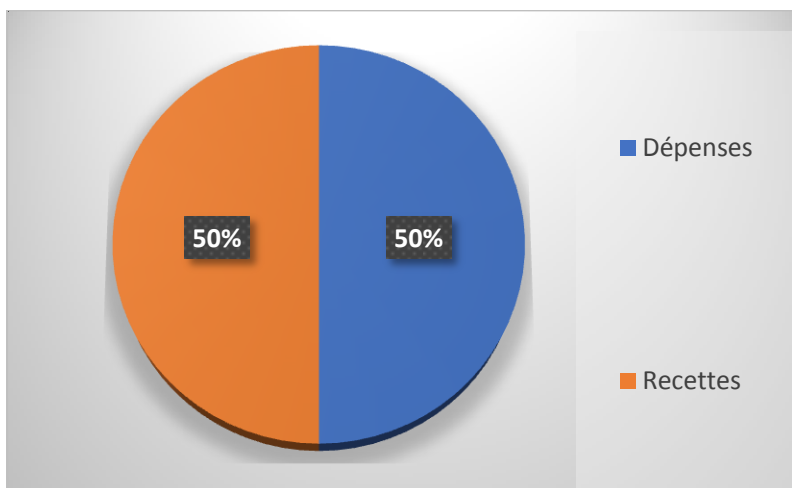
BUDGET 2020 (suite)



RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Subventions	657 652,63 €	36%
Reste à réaliser	523 933,56 €	29%
Produits de cessions	484 500,00 €	27%
Virement de la section fonctionnement	105 000,00 €	6%
FCTVA	41 219,00 €	2%



LOTISSEMENT, RUE DES ECOLES		
Dépenses de fonctionnement	226 451,47 €	39%
Recettes de fonctionnement attendues	293 706,99 €	50%
Excédent	67 255,52 €	11%
Dépenses d'investissement	145 682,47 €	50%
Recettes d'investissement	145 682,47 €	50%



LOTISSEMENT, ANCIEN STADE		
Dépenses de fonctionnement	1 061 350,00 €	50%
Recettes de fonctionnement	1 061 350,00 €	50%
Dépenses d'investissement attendues	780 000,00 €	50%
Recettes d'investissement	780 000,00 €	50%

VOIRIES ET AMENAGEMENTS : UN ENJEU

5

MAJEUR

L'attrait et le bien vivre dans la commune passent par son entretien et son embellissement. La commission « Voirie » travaille sur différents projets et les conduites à tenir. Voici certains points ou informations qui pourraient vous intéresser :

- expérimentation d'une société extérieure, sur le mois de Juillet, pour l'entretien des trottoirs sur les secteurs de La Revêtizon, Rimbault, le Fenêtreau et le Cormenier,
- prise de contact avec le cabinet d'Ingénierie du Département « ID 79 », pour étudier la traversée du bourg (sécurisation et ralentissement sur la RD 650) / 1^{er} rdv pris pour début septembre,
- points sur les travaux en cours de réalisation ou à venir sur 2020 :
 - secteur la Gravette (en cours) : aménagement de trottoirs, avec confection d'un avaloir et d'une tranchée drainante
 - impasse de la Plaine au Fenêtreau (à venir) : confection d'un puisard, avec pose de bordures et reprise de trottoirs

- zone les petits affranchimens (ZA Intermarché) - ouverture de la voirie aux usagers mais la vigilance reste de rigueur sur la deuxième partie qui n'est pas terminée. Attention aux trottoirs et avoires pour préserver vos pneus en bon état... La CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais) a souhaité que les enrobés de finition soient faits seulement après l'implantation des entreprises dans la zone.



Dernier point : la municipalité remercie les citoyens qui continuent d'entretenir les trottoirs devant chez eux et à ceux qui vont s'y mettre...

SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT

DURABLE

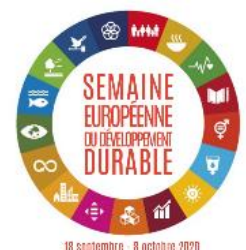
La Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) a pour objectif de promouvoir le développement durable, de sensibiliser le plus grand nombre à ses enjeux et de faciliter une mobilisation concrète. Elle répond aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030.

Cette année, Beauvoir sur Niort s'inscrit dans cette démarche en organisant une journée spéciale, le **samedi 3 octobre 2020**.

Au programme de cette journée, deux temps forts : interventions de « brigades vertes » le matin et valorisation des déchets l'après-midi.

Les « Brigades vertes » : Conformément à nos engagements, nous souhaitons embellir notre ville pour et avec ses habitants !

- **10h00** : accueil des volontaires à la salle Abeille (enfants et parents) pour la constitution des « brigades », en petits groupes. Attribution de rues à embellir et distribution du matériel nécessaires (masques, gel, sacs, eau...) Si vous avez des outils de désherbage manuel, prenez-les et n'oubliez pas votre gourde d'eau pour vous hydrater
- **10h30** : départ des « brigades vertes » dans la commune



18 septembre - 8 octobre 2020

- **12h00** : retour des groupes pour un verre de remerciement à la salle Abeille.

Valorisation des déchets ménagers : le compostage

Biodéchets, déchets biodégradables, organiques, fermentescibles, compostables... Qu'importe le nom que vous leur donnez, ils ne doivent pas finir aux ordures !

Les déchets de jardin ou déchets verts sont valorisables et permettent de produire du

compost, **les déchets de cuisine aussi** : épiluchures de fruits et de légumes, restes de repas, marc de café, sachets de thé, essuie-tout ou papier journal souillés, pain...

- **15h00** : intervention d'une « ambassadrice du tri » de la CAN

- **16h00** : distribution des composteurs pour les habitants primo-accédants ayant dûment rempli et retourné le formulaire de demande (ci-joint).

ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION EUROPEENNE TA 6 ATTENDUE CONCERNANT LE PROJET DE STADE DE FOOTBALL

Les travaux du stade ont été lancés en en octobre 2015 et réceptionnés en octobre 2016.

Depuis plusieurs années, en raison de difficultés liées au montage du dossier, la subvention européenne de 200 000 € n'avait toujours pas été versée. Un prêt-relais avait d'ailleurs été contracté dans l'attente de cette subvention.

Dès juin 2020, l'équipe municipale s'est attelée à reprendre le dossier. Grâce à l'implication des élus, de la trésorerie de Prahecq et du cabinet d'architecte Mr CHAILLOU, les pièces manquantes ont pu être transmises et le dossier clôturé.

Une visite de la direction des territoires a eu lieu le vendredi 24 juillet dernier pour s'assurer que les investissements énoncés dans le dossier correspondaient bien au projet initial. Une fois



cette visite conclue et l'assurance apportée par la commune d'avoir assuré l'ensemble des prescriptions demandées, l'inspecteur a informé Madame le Maire que la subvention tant attendue serait bien versée en septembre 2020.

Une bonne nouvelle pour la commune qui règle ainsi ce dossier de manière définitive.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES S'OUVRENT A VOUS !



Les Commissions Municipales sont des groupes de travail composés d'élus et de citoyens bénévoles désirant s'impliquer dans la vie de la commune. Organisées par thématiques,

elles initient, élaborent et soumettent au Conseil Municipal des projets impliquant la commune. Réunies sur convocation du maire ou du (de la) vice-président(e), les commissions peuvent entendre des personnes qualifiées extérieures au conseil municipal.

Cependant, les commissions n'ont aucun pouvoir de décision (seul le Conseil Municipal délibère) ; elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions.

Les thématiques des commissions municipales et les dossiers actuels :

- Santé (...)
- Vie scolaire (...)
- Restauration scolaire (élaboration des menus, matériel de cuisine...)
- Environnement (embellissement, développement durable...)
- Voirie et réseaux (entretien et amélioration du réseau...)

- Démocratie participative (réunion de quartier, consultations...)

- Bâtiments (entretien et amélioration du patrimoine communal...)

- Tourisme (développement de l'offre touristique, partenariats...)

- Communication (bulletin municipal, réseaux sociaux...)

- Animation et culture (organisations festives et culturelles...)

Pour vous faire connaître ou demander des renseignements (en précisant la commission) :

→ ✉ par courriel à mairie-beauvoir@wanadoo.fr

→ ☎ par téléphone au 05.49.09.70.78

NOUS COMPTONS SUR VOUS !!

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 7

Le 6 août 2020, le Centre Communal d'Action Sociale, (CCAS) renouvelé, sous la présidence de Madame Le Maire et Rachelle Ajinca, adjointe, s'est réuni pour poser et débattre des orientations de la politique sociale de la municipalité. Il a dans un premier temps adopté son Règlement Intérieur. Celui-ci définit les modalités de fonctionnement de l'assemblée.

Dans un second temps, il a été évoqué divers sujets de réflexion qui portent sur les missions obligatoires et facultatives du CCAS à savoir :

- le traitement des aides sociales,
- les études des aides aux personnes handicapées et/ou âgées,
- les conditions d'attribution des aides ponctuelles,
- les possibilités d'accompagnement à la réinsertion,
- la mise en place d'évènements ponctuels (type semaine bleue etc...)

Les membres réfléchissent à une organisation de travail en sous-groupe pour une meilleure

efficacité. La volonté est de promouvoir et redynamiser cette instance, afin qu'elle puisse apporter une réelle aide aux citoyens.

Un bilan de la crise sanitaire et les actions formalisées relatives au Plan Canicule a été réalisé. Ainsi dès les premiers jours de la canicule, les membres du CCAS ont passé des appels téléphoniques aux personnes âgées de 70 ans et plus ainsi qu'à toute personne en situation vulnérable dont il aurait connaissance.



MSA SERVICES –
CONFERENCE A BEAUVOIR
SUR NIORT

**VOTRE SANTÉ PRÉSERVÉE,
il est temps d'y penser !**

CONFÉRENCE-DÉBAT
Animée par Philippe Rousseau - Chronobiologiste

14H

Mardi 29 Septembre 2020
Salle Dr Jean Richard – Place de l'hôtel de ville
79360 Beauvoir sur Niort

La vie est un jeu infini dont l'âge n'est pas un souci. Pour vivre pleinement notre retraite, adoptons des comportements favorables à notre santé.

Dans un objectif de prévention santé, l'association MSA Services POITOU en coordination avec l'ensemble des caisses de retraite et l'ASEPT Poitou, organise une :

Conférence à BEAUVOIR SUR NIORT :
« **VOTRE SANTE PRÉSERVÉE, IL EST TEMPS D'Y PENSER** »
Animée par Philippe Rousseau - Chronobiologiste

Le Mardi 29 septembre 2020 à partir de 14h00, salle Dr Jean Richard, place de l'hôtel de ville. Inscription par mail à prevention@msaservices-poitou.fr ou ☎ 05.49.44.56.36

ETAT CIVIL

NAISSANCE	MARIAGES	DECES
Elio FEVRE	Henri-Pierre JUGUET et Isabelle SAGOT Thomas CAMMISOTTO et Audrey BODIGER Quentin FEVRE et Stéphanie DUHOUX Stéphane THOMÉRÉ et Véronique INGLEBERT	Marie-Rose BRÉGEON née HÉRAULT Simone GIRAUD née BIRAUD Jacqueline SALOMÉ née SERPAULT Andrée MOUILLERON née RAYER

RENTREE SCOLAIRE



La rentrée 2020-2021 a commencé comme elle s'est terminée en juin ... le virus étant toujours parmi nous.

La collaboration du corps enseignant et de la mairie a permis la mise en place

de mesures de sécurité, contraignantes pour les parents mais nécessaires pour la santé de tous.

L'école primaire compte cette année 112 élèves et l'école maternelle 57.

Nous souhaitons à tous, élèves, enseignants et agents une année scolaire des plus sereine.

DEPART DES CM2

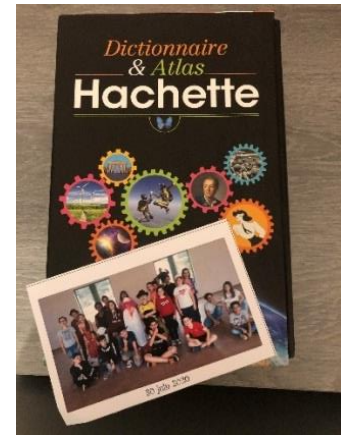
Pas de fête des écoles pour remettre le traditionnel atlas aux CM2 !

Nous ne pouvions pas laisser nos aînés de l'école primaire partir au collège comme cela !

La municipalité a donc organisé un goûter à la salle Abeille qui s'est vite transformé en boum organisée grâce à la complicité de certains élèves.

Mme Rudel a, comme chaque année, remis un mot personnel à chacun de ses élèves, très émus de quitter l'école de leur enfance.

Bon vent à eux.



UN NOUVEAU CHEF DE RESTAURATION



La municipalité a le plaisir de vous présenter son nouveau chef de restauration scolaire Daniel Oinouyou. Daniel, après avoir tenu des

établissements connus et reconnus sur Niort tels que la Table des Saveurs, Traiteur by Daniel O et dernièrement le Bloom, a accepté le défi de restaurer nos enfants, critiques gastronomiques en herbe. Nul doute qu'il saura ravir leurs papilles.

BILAN DES ATTENTES DE NOS ADOLESCENTS DE 11 A 17 9 DANS NOTRE COMMUNE - TRES PEU DE RETOURS MAIS DE BONS RETOURS

- 1 - Utilisez-vous le city stade au sein de la commune : *Oui à 30%*
- 2 - Utilisez-vous l'espace de jeu (terrain pétanque, terrain tennis, jeux...) au sein de la commune : *Oui à 50%*
- 3 - Faites-vous du sport ou une autre activité au sein de la commune : *Football et twirling en priorité*
- 4 - Souhaiteriez-vous de nouveaux aménagements au sein de la commune pour vous divertir : *Piscine, skate park, salle pour les jeunes, agrandissement du parc actuel.*

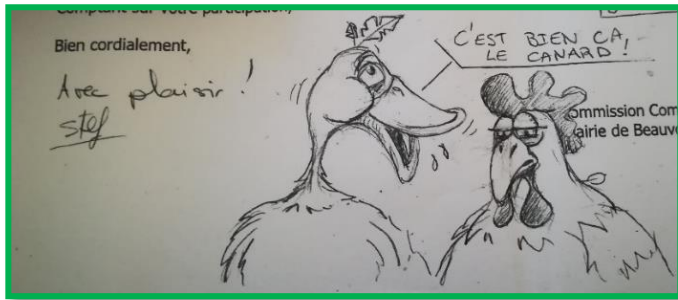
5 - Seriez-vous prêt à intégrer un conseil des ados en relation avec la mairie pour la mise en place de nouveaux projets ou animations : **Non à 100%**



6 - Connaissez-vous l'accueil pour Ado « LE SKOUATE » sur Granzay-Gript : **Oui à 30%**

Et quel est votre avis : *Très bien*

8 - Autres souhaits de votre part : *Ligne régulière de Bus de Beauvoir sur Niort à Niort, pistes cyclables.*

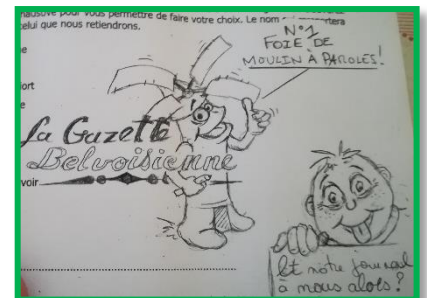
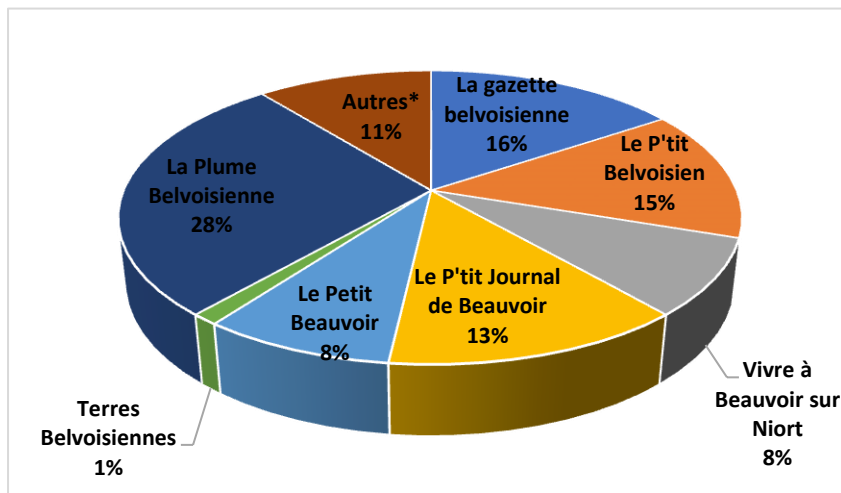


SONDAGE : CHOISISSEZ LE NOUVEAU NOM DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Lors de la parution du bulletin municipal de juillet, un sondage était à votre disposition pour choisir le nouveau nom du bulletin municipal. 85 personnes ont répondu à l'enquête.

Avec des résultats très serrés, nous avons le plaisir de vous annoncer que le bulletin municipal portera le nom de « La Plume Belvoisienne ».

Nous tenons à vous remercier pour vos propositions et votre participation.



*Bello-Visu (4), Le Petit Rapporteur, si Beauvoir m'était conté, Au fil du Temps, l'Echo Belvoisien, La Gazette de Beauvoir

MARCH'ENSEMBLE

Le Comité Départemental de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre organise chaque premier dimanche d'octobre une journée de randonnées ouvertes à tous, en s'appuyant sur un club local des Deux-Sèvres.

Cette année, cette journée aura lieu à Beauvoir le dimanche 4 octobre, avec accueil et départs au Moulin de Rimbault.

Randonnées accompagnées :

- 30 km - départ 8 h - allure 4,5 km/h (randonnée sur la journée, prévoir pique-nique)

- 21 km - départ 9 h - allure 4 km/h (randonnée sur la journée, prévoir pique-nique)

- 9 km - départ 9 h 30 - allure 3,7 km/h

- 13 km - départ 13 h - allure 4 km/h

- 9 km - départ 13 h 45 - allure 3,7 km

Ces parcours ne sont pas fléchés, une carte est donnée lors de l'inscription à ceux ou celles qui veulent les faire non accompagnés à leur rythme.

L'inscription est de 2 € pour les non licenciés - gratuite pour les licenciés FFRando.

Sont aussi proposés :

Marche Nordique : départ à 9 h 45 - 11 km + Initiation marche nordique à 15 h

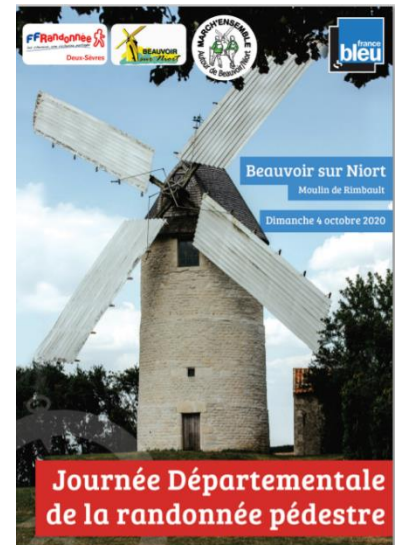
Rando-Santé : départ 14 h - 5,4 km

Rando-Challenge découverte : départs entre 13 h 30 et 14 h

Sur place : visite du moulin - produits du terroir

Café servi avant le départ des randonnées offert par les organisateurs et

pot de l'amitié à 16 h offert par la municipalité de Beauvoir.



JUDO CLUB PLAINES DE COURANCE

HAJIME, le Judo Club Plaines de Courance réouvre ses portes après de longs mois d'attente. Malgré le

déconfinement, les sports de contacts ont dû attendre encore un peu avant de pouvoir reprendre.

Actuellement, le club met tout en œuvre pour que les consignes de sécurité sanitaire, émises par la fédération, soit respectées. Un protocole particulier est prévu pour que tout se déroule sans soucis et sans danger, en lien avec le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple). Des bénévoles sont recherchés pour cette saison qui commence. Il est bien entendu qu'une partie du protocole est aussi à appliquer aux parents et enfants lorsqu'ils viennent dans la salle. Toutes

ces informations leur ont été envoyés et beaucoup sont prêts à remonter sur les tatamis.

De nombreux projets se dérouleront au fur et à mesure dans l'année. Vous serez au courant via les réseaux sociaux mais aussi grâce au site internet réactualisé et aux moyens de communication de la commune.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur leur page web (inscription, tarifs, horaires, planning des compétitions, etc...) ou en contactant le président Florian BIRAUD au ☎ 06.45.68.68.04.

Vous serez accueillis en toute convivialité et Sandra reprendra les entraînements pour tous les âges et disciplines. La bonne ambiance restera toujours présente sur les tatamis.

Hajime compte sur votre curiosité et votre envie de reprendre le judo, le cardio-taining taïso, ju-

jitsu et montrer à ce virus comment on peut lui mettre un IPPON. A très vite en prenant soin

de vous et de vos proches.

CLUB TWIRLING BATON (ETBN79)



Avec ses 45 licenciés tant en section loisirs, section compétiteurs, supporters, entraîneurs, assistants et membres actifs de la saison passée, le Club

de Twirling Bâton de Beauvoir sur Niort (ETBN79) a connu de nombreuses réussites. Il était en 1998 classé premier club de France filière N3 et en 1999 une équipe a même été jusqu'en finale N3.

Les résultats du club en début de saison passée étaient prometteurs avec un engagement pour la

première fois sur les trois filières du championnat de France de notre sport.

Les athlètes sont toujours aussi motivés et la nouvelle saison se prépare. Le twirling est ouvert pour les garçons et les filles à partir de 5 ans. Un essai de deux entraînements gratuits est proposé, sans engagement. Ouvert toute l'année.

Renseignements et inscriptions : Patricia SIMONNET ☎ 06.37.75.41.07

✉ twirlingbeauvoirsurniort@gmail.com

La traditionnelle soirée tartiflette aura lieu le 7 novembre 2020 à la salle des fêtes de Beauvoir sur Niort (sous réserve de la crise sanitaire).

Contact : Jean VANKEMMEL (Président) ☎ 06.12.81.10.76.

FESTIBEAUZ'ARTS EN 2020



La vie associative en 2020 : une année blanche dans un contexte de crise sanitaire.

Les associations de nos communes jouent un rôle vital dans l'animation autour du sport, de la culture, à

travers des activités qui concernent toutes les générations. En 2020, ce lien social est rompu, chacun le ressent comme un manque dans sa propre vie.

L'Association Festibeauz'arts a dû comme tant d'autres renoncer à son projet de festival prévu le 13 septembre prochain au château de la Revêtizon. Les membres de Festibeauz'arts vont

se mobiliser pour 2021 en espérant que d'ici là, la science aura vaincu la pandémie.

On peut tout de même se réjouir puisque 2020 aura été l'année de la rénovation des ailes du Moulin. A la demande de la Mairie de Beauvoir, l'association y a contribué en se portant candidate pour obtenir la subvention de la Fondation du Crédit Agricole d'un montant de 15000€, somme qui a été reversée à la Commune.

Pour ce qui concerne l'Atelier Peinture, il devrait reprendre ses activités à partir du samedi 5 septembre 2020 aux heures habituelles de 10 h à 12 h.

Cependant, cette reprise est conditionnée par l'évolution du COVID et les contraintes imposées dans les locaux mis à la disposition par la commune. Les adhérents seront avisés le moment venu.

Pour tous renseignements appelez le ☎
06.79.26.63.30.

12 2

PLANNING DE REPRISE DE L'ECOLE DE FOOT

LES SEANCES D'ENTRAINEMENTS DU CS BEAUVOIR

A PARTIR DU MERCREDI 2 SEPTEMBRE

U16 / U17 / U18	19H15 / 20H45	MERCREDI	BEAUVOIR
	19H30 / 21H00	VENDREDI	GRANZAY
U14 / U15	17H30 / 19H00	MERCREDI	BEAUVOIR
	18H30 / 20H00	VENDREDI	LA CHARRIERE
U12 / U13	18H / 19H30	MERCREDI	GRANZAY
	18H / 19H15	VENDREDI	BEAUVOIR
	17H30	MERCREDI	LA CHARRIERE
	/ 19H	VENDREDI	GRANZAY
	17H30	MERCREDI	GRANZAY
	17H30	MERCREDI	GRANZAY

Téléthon

LES ENTRAINEMENTS

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS : RAIMBERT CYRIL 06 72 66 50 81 – csbeauvoirfootball@gmail.com

Le prochain stage Foot et Multi-activités du CSB spécial « Halloween » aura lieu la semaine du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre pour les 8 à 12 ans. Le tarif sera de 50€ la semaine.

Les inscriptions se feront à partir de mi-septembre.

Pour tous renseignements, Cyril RAIMBERT au ☎ 06.72.66.50.81 ou par mail à csbeauvoirfootball@gmail.com

TELETHON

Le téléthon aura lieu à Beauvoir-sur-Niort le samedi 5 décembre 2020 représenté par le traditionnel repas. Les activités sportives seront également au rendez-vous avec badminton, ball-trap, marche et vélo.

Le programme et l'inscription au repas seront distribués dans les temps en fonction de la crise sanitaire.

C'EST L'HEURE DE LA REPRISE "LUDIQUE"

Ludiquement Vôtre vous accueille tous les vendredis de 19h à 22h (Salle associative Libellule).

Venez partager un moment convivial autour de jeu de sociétés en tout genre. Vous pouvez également faire découvrir vos coups de cœurs. Vous êtes joueurs de cartes, rôlistes, adeptes de

jeux de plateaux, ils vous accueilleront avec plaisir.

En plus d'une soirée jeu classique, un jeu sera mis à l'honneur toutes les deux semaines. Le planning est disponible sur la page Facebook de l'association.

Quelques évènements à venir :

VIE ASSOCIATIVE

- 17 octobre : journée porte ouverte de 10h à 18h - salle des fêtes de Beauvoir.
- 28 novembre : tournoi sur le jeu 7 Wonders - salle des fêtes de Beauvoir.
- une soirée jeu du vendredi en commun avec l'association Boss Rush Club (jeux vidéos) est en prévision à Beauvoir-sur-Niort.

Si vous avez la fibre



HB



Le club rayonne sur un large territoire allant du bassin Niortais jusqu'aux limites de la Charente Maritime en passant par le Marais Poitevin.

Ce sont plus de 240 licenciés et bénévoles venant de 24 communes qui font battre le cœur de notre association.

Véritable lien social et humain entre les espaces de vie et les générations, esprit familial et envie de conquête sportive sont autant de slogans que nous souhaitons partager avec vous.

Le HBSud79 compte 20 entraîneurs bénévoles, un manager technique salarié et 2 apprentis répartis dans 13 catégories féminines et masculines.

Le club oeuvre pour répondre au cahier des charges proposé par la ligue afin d'atteindre leurs objectifs sportifs. Le niveau de jeux évolue au fil des saisons et les ambitions régionales se sont concrétisées grâce aux seniors filles il y a deux ans et aux seniors garçons cette année. Les joueuses évoluent également en niveau inter-départemental U15 filles et le

BEAUVOIR SUR NET

Reprise des ateliers à partir d'octobre 2020 - *Sauf consignes spécifiques dues à la COVID-19*

Vous trouverez ci-après- les plages horaires, les activités proposées, ainsi que les noms des animateurs.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
	8h-10h : J.-P. Didier Bureautique : initiation			

'Escape game' (jeu d'évasion, d'enquête et d'énigmes) : les bénévoles de l'association souhaitent créer un escape game ayant pour thème le Moulin de Rimbault. Si vous souhaitez les aider dans ce projet, n'hésitez pas à venir les rejoindre.

Renseignements :

ludiquement.votre.asso@gmail.com

☎ 06.59.53.63.05 ou ☎ 06.37.08.77.37

Facebook : Ludiquement Vôtre.

13

SUD 79

13

club souhaite faire évoluer l'ensemble catégories 15 ans et 18 ans à ce niveau de jeu la saison à venir.

Depuis la saison dernière, il propose aux écoles primaires (cycle 3) un cursus d'accompagnement à la pratique du handball. Composé de 8 à 10 séances dispensées par le manager ou les apprentis, tous titulaires des habilitations requises. Est également programmée l'arrivée d'une nouvelle pratique (le HanddFit) permettant la pratique d'une activité physique pour tous. Celle-ci sera proposée aux adultes mais aussi aux seniors. Les centres de loisirs, les activités périscolaires, les projets écoles ouvertes et toutes autres formes de partenariat sont également accompagnés afin de faire découvrir ce sport et être partie prenante dans la vie associative, économique et sociale du territoire.

Contacts : Secretariat.hbsud79@gmail.com -

Internet : www.HBSud79.com

Facebook : HBSUD79 - **Instagram** : handballsud79



VIE ASSOCIATIVE

	10h-12h : J.-P. Didier Bureautique			10h-12h : J. Deforest Bureautique
14h-16h : T. Rosselgong Bureautique	14h-16h : J. Deforest Bureautique		14h-16h : R. Pradel Bureautique	
	19h-21h : J.-C. Lefebvre Initiation bureautique et messagerie	19h-21h J.-C. Lefebvre Initiation bureautique et messagerie		

Si vous êtes intéressés contactez Pierrette Chauvin ☎ 06.14.55.16.51. Que chacun n'hésite pas à exprimer ses souhaits et ses disponibilités.

BUDGET PARTICIPATIF 79



Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres a lancé en 2019 une démarche participative pour les Deux-Sévriens.

Une enveloppe de 2 millions d'euros est allouée pour financer ces

projets après un vote citoyen qui se déroule depuis le 31 août sur <https://budgetparticipatif79.fr>



Cette démarche permet à chacun de s'exprimer sur l'amélioration de son cadre de vie ainsi que de proposer des idées d'investissements pour le territoire (aire de jeux, jardin partagé, distributeur de produits locaux...).

Pour Beauvoir, deux projets ont été retenus : un projet de rénovation de vitraux à l'église Saint Jacques et un projet, porté par l'association des parents d'élèves, de création de parking à vélos à l'école. Ces deux dossiers sont soutenus par la mairie alors pensez à soutenir en ligne ces projets !

ALLER A L'ECOLE A VELO, C'EST PEUT-ETRE POUR BIENTOT !

L'association des Parents d'Elèves de Beauvoir sur Niort a déposé courant janvier un projet au budget participatif du Conseil départemental des Deux-Sèvres.

Cette opération consiste à faire financer par le Conseil départemental un projet porté par une association, tout en impliquant la mairie dans la maîtrise d'œuvre. Les projets retenus seront ensuite soumis au vote des citoyens du département.

PROJET :

la création d'un abri à vélos au sein de l'école de Beauvoir, abri en matériaux écologiques, fabriqué par des partenaires de proximité.

Cette construction permettrait aux enfants d'utiliser un moyen de transport écologique pour se rendre à l'école. Chaque année, les écoles maternelle et élémentaire participent à l'opération « Nettoyons la nature » de manière à sensibiliser les enfants sur nos effets sur l'environnement. Ce projet d'abri à vélos a donc



une démarche proactive : donner la possibilité aux enfants de limiter l'impact sur l'environnement par l'usage abusif de véhicules à moteur.

Ce projet a été retenu par le Conseil départemental puis validé par la mairie de Beauvoir-sur-Niort.

Aussi, afin que notre projet soit sélectionné, puis financé, il est important que chaque belvoisien et belvoisienne participe à ce vote.

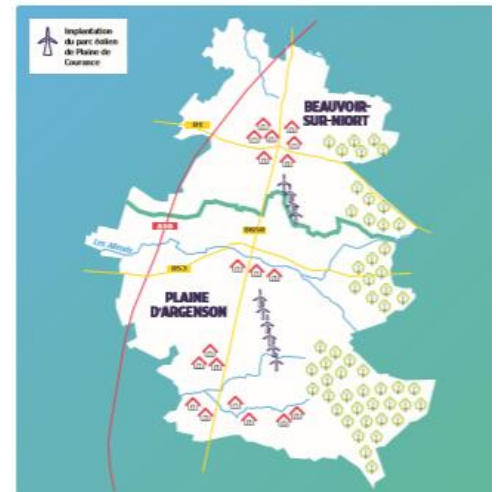
Voici d'ores et déjà le site sur lequel vous pourrez voter en faveur de notre projet : <https://budgetparticipatif79.fr>

Nous comptons sur votre participation !!

EOLIENNES

D'ici quelques semaines, le chantier du parc éolien de Plaine de Courance, lancé depuis 2008, doit débuter. A terme, ce sont ainsi 10 éoliennes qui devraient sortir de terre (4 à Beauvoir sur Niort et 6 à Plaine d'Argenson).

La puissance totale installée est de 22 Mégawatts. Les éoliennes doivent atteindre 150 m en bout de pale (95 m de hauteur de mât et 55 m de longueur de pale).



Les grandes étapes du projet éolien

Étapes à venir	Contexte
<p>Mise en service des éoliennes</p> <p>Fin 2021 - début 2022</p>	<p>Depuis 2008, ENGIE Green travaille en collaboration avec les maires de Beauvoir-sur-Niort et de Plaine d'Argenson sur un projet de 10 éoliennes à l'est de Courance, au nord de Beauvoir-sur-Niort et à l'est de la Plaine d'Argenson.</p> <p>À partir de 2020 des études ont été réalisées avec un objectif de donner une visibilité sur les services de l'Etat en 2020. En 2020 une enquête publique a été faite, suivie d'une autorisation d'exploiter obtenue en 2020. Une mise à jour des études de vent et acoustique a été réalisée afin de choisir le modèle d'éolienne le plus adapté. La construction des piliers débutera à partir de septembre 2020.</p>
<p>Mise en service des éoliennes</p> <p>août à décembre 2021</p>	
<p>Mise en service des éoliennes</p> <p>Mars à juillet 2021</p>	
<p>Lancement des travaux préparatoires des fondations et raccordement électrique externe au site</p> <p>Septembre 2020 à mars 2021</p>	

Les travaux de terrassement, les fondations et les raccordements électriques internes au parc doivent débuter à la mi-septembre 2020 jusqu'en mars 2021. De mars à juillet 2021, les travaux seront arrêtés pour préserver la période de nidification des oiseaux. Les travaux reprendront en août 2021 jusqu'en Décembre avec la livraison des éoliennes, leur montage et la mise à disposition du réseau électrique externe.

Les éoliennes devraient ensuite être mises en service fin 2021 - début 2022. Le projet participera à l'atteinte des objectifs nationaux dans le cadre de la transition énergétique.

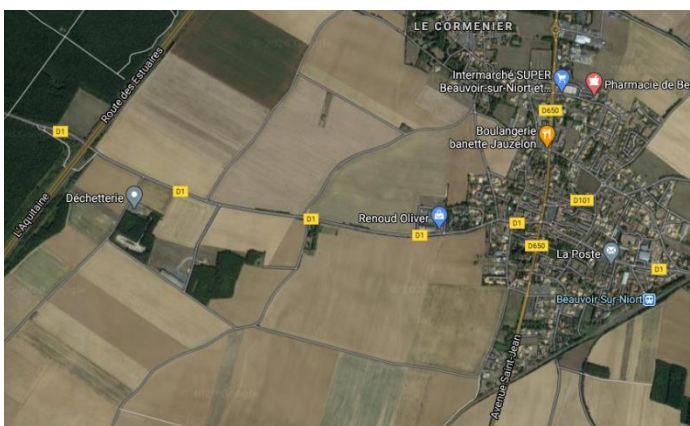
Pour des raisons de sécurité, le chantier est interdit au public le temps des travaux.

NOUVEAU SILO A GRAINS

Vous verrez certainement sur la route de la Foye-Monjault des travaux importants en cours sur une superficie de la parcelle égale à 22 917 m². Il s'agit d'un bâtiment de séchage et de stockage de céréales. C'est la société AQUITABIO qui porte ce projet. Ce silo a vocation à devenir un réservoir de stockage destiné à entreposé des céréales issues de l'agriculture biologique (orge, blé, maïs, pois, colza).



La capacité de stockage globale est de 10 800 tonnes (14 400 m²).



La hauteur du bâtiment de stockage s'élèvera à 29,59 m et sera situé à plus de 30 m de l'emprise publique.

Ce projet fait l'objet d'une autorisation de l'Etat au titre des installations classées.

SOUHAITONS LA BIENVENUE A NG CONSTRUCTIONS



Installé depuis Septembre 2019 à Beauvoir-sur-Niort (entrepôt dans l'ancienne laiterie, route de La Foye), **Nicolas GABARD** (35 ans) maçon depuis la fin de son apprentissage à l'âge de 16 ans n'a cessé d'exercer d'abord sur Niort environ 10 ans puis dans le secteur.

Composée de 2 ouvriers et 1 apprenti, son équipe scindée en deux gère des spécificités propres à sa profession : à savoir d'un côté la partie génie civile, construction de bâtiments agricoles, de silos et d'autre part la rénovation d'anciennes bâtisses ou construction de maisons neuves.

Cette entreprise dynamique en plein développement est

d'ailleurs à la recherche d'un ouvrier maçon.

Nous souhaitons une bonne continuation à cette jeune entreprise.

UN KINESITHERAPEUTE VIENT DE S'INSTALLER A BEAUVOIR SUR NIORT



Diplômé d'Etat en 2003, après avoir exercé dans le Nord de la France, en Vendée et plus récemment en Corse durant 15 ans, c'est pour un rapprochement familial que Roland TESSIER est venu poser ses valises dans notre commune.

Diplômé également en Ostéopathie (depuis 2015) et en médecine du sport, celui-ci favorise la pratique manuelle, l'activité physique et sportive, l'apprentissage des étirements, un travail tout en douceur et méticuleux.



Installé entre le cabinet infirmier et le cabinet du Dr Véron (Avenue St Jean), actuellement il exerce deux jours/semaine au domicile des patients des séances de kinésithérapie et trois après-midis/semaine de l'ostéopathie. En raison des conditions sanitaires actuelles aucune séance de groupe n'est autorisée.

Nous lui souhaitons une bonne installation et espérons que son activité sera à la hauteur de ces attentes.

NOUVEAUTE AU P'TIT BOUCHON



A compter de début Octobre, le P'tit Bouchon se dote d'une nouvelle spécialité : des pizzas italiennes faites maison seront à emporter du mercredi au dimanche soir.

COUP DE JEUNE AU SALON HARMONIE

COULEURS

Le salon de coiffure Harmonie Couleurs a fait peau neuve pendant les vacances.

Il vient de réouvrir métamorphosé avec plus d'espace, de confort, des teintes harmonieuses pour redonner modernité et chaleur à l'ensemble.

Nous souhaitons à toute l'équipe du salon une bonne reprise dans ce nouveau décor.



INCIVILITES : BRUITS ET BRÛLAGE

17

LES BRUITS DE COMPORTEMENT

Les bruits désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de chaînes hi-fi, d'abolements, d'appareils électroménagers, de travaux de jardinage ou de bricolage, de pétards... sont considérés comme des bruits de comportement.

Le constat de la nuisance se fait chez le plaignant, de préférence à l'endroit où celui-ci indique être gêné. Il ne nécessite pas de mesures acoustiques. L'agent chargé du contrôle effectue un constat et fonde son jugement sur les critères suivants : la durée, la répétition ou l'intensité du bruit. Un seul des trois critères suffit pour constituer l'infraction. (article R. 1336-7 - CSP) (article R.1334-31 -CSP).

En général, il est interdit d'utiliser des outils bruyants (tondeuse, motoculteur, débroussailluse, etc...) en dehors des créneaux suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche de 10h à 12h.

LES BRUITS D'ACTIVITES

Ce sont les bruits générés par des activités provenant par exemple d'ateliers artisanaux, de commerces, d'industries non soumises à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, d'activités du secteur tertiaire, de manifestations culturelles ou sportives.

Les principes applicables à l'ensemble des bruits de voisinage sont valables ici, à la seule

différence des modalités de constat des infractions et des sanctions encourues. Dans ce cas, le Code de la santé publique (article R. 1334-33) fixe les valeurs limites de l'émergence à ne pas dépasser. La recherche des infractions implique donc de procéder à des mesures acoustiques. L'agent chargé du contrôle mesure alors « l'émergence », c'est-à-dire la différence entre le niveau de bruit ambiant comportant le bruit mis en cause et le niveau de bruit

BRULAGE

Il est interdit de faire un feu dans son jardin

Une circulaire interministérielle du 29 novembre 2011 interdit formellement de brûler des déchets verts dans son jardin, même si vous accumulez des feuilles, branches, herbes, etc. En effet, faire un feu dans son jardin pour brûler ces déchets ménagers comporte de sérieux risques pour la santé du voisinage, ainsi que des troubles liés à l'odeur de la combustion. La fumée issue du brûlage des déchets verts entraîne notamment la présence d'hydrocarbures (HAP) et de composés chimiques tels que les dioxines et les furanes, qui sont nocives lorsqu'elles sont inhalées. Ces particules sont cancérigènes, sans compter qu'elles peuvent provoquer divers maux à court terme pendant l'inhalation, comme des maux de tête, des nausées ou encore une irritation des yeux et de la peau. Ce sont pour toutes ces raisons que la loi interdit le brûlage des déchets verts dans son jardin, et le non-respect de cette disposition expose à des sanctions.

INSOLITE

Des tramways passent à Beauvoir, direction l'Irlande



VOYAGES SCOLAIRES ET TOURS DE FRANCE

18



Les élèves C.M. et fin d'études ont installé les tentes au PONT DE LA GAUBIE. Soirée agréable autour d'un feu de camp également apprécié par des personnes passionnées par le Tour. Nuit perturbée par un orage affolant les quatre occupantes d'une tente. Regagner le TOURMALET. S'y installer au mieux. Bénéficier

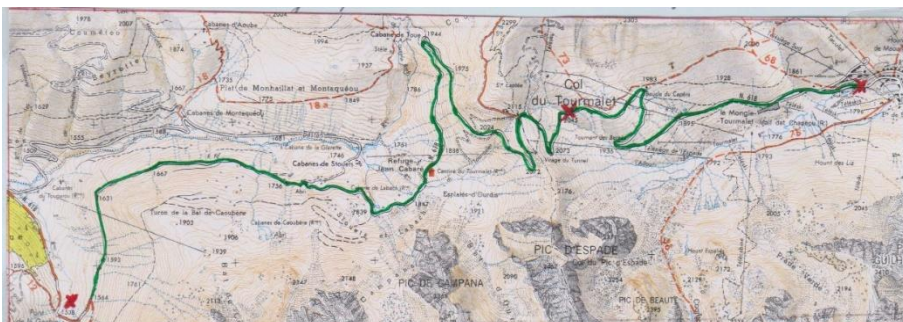
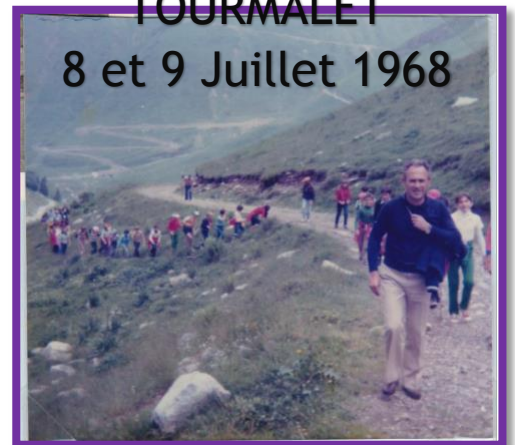
largement de la caravane publicitaire. Applaudir les coureurs peinant dans les derniers mètres de la montée. Et descendre le col jusqu'au car stationné à la MONGIE.

AUBISQUE : 1966

Camping difficile et sympathique rencontre en son cayolar d'un berger affirmant conduire son troupeau à 4000-4500m au grand étonnement d'un élève pour lequel le pic d'ANETO est à 3404 m le plus haut sommet des PYRENEES.

TOURMALET

8 et 9 Juillet 1968



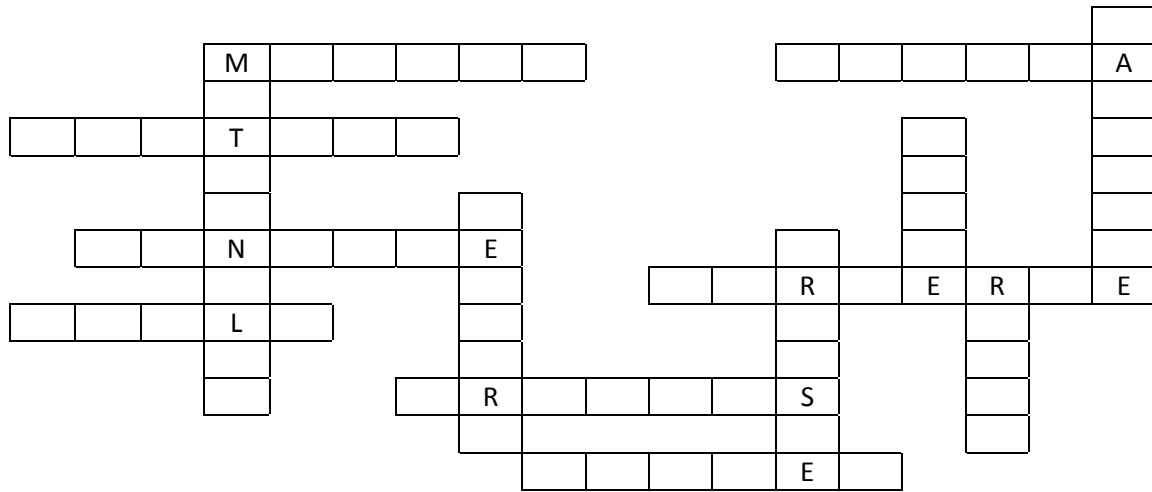
SUPERBAGNERES : 1971

Visite des installations préparant l'arrivée de cette étape contre la montre. Suivre tout près de la ligne blanche, le passage des coureurs avec les compliments des gendarmes

pour le respect des consignes. Et à LUCHON, le lendemain au village départ, rechercher des autographes.

AMUSE-TOI AVEC LA RENTREE SCOLAIRE !

Les vacances sont terminées et tu as repris le chemin de l'école. Pour t'amuser un peu, place les mots au bon endroit : *Agenda - Cantine - Cartable - Colle - Crayons - Devoirs - Ecole - Garderie - Maître - Maternelle - Papier - Règle - Rentrée - Trousse*



LUTTER CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES, ET CREATION D'UN PIEGE 19



Le frelon asiatique est un insecte qui est maintenant bien installé dans nos campagnes.

Les nids de frelons sont souvent installés à la cime des arbres, mais quelques fois sous un abri aéré comme une charpente de toit. La destruction des nids, comme ceux de guêpes ou de frelons communs reste à la charge du particulier sur le **Note** : le couvercle sert à éviter que l'eau de pluie tombe dans le piège et rende l'appât moins efficace.

domaine privé. Cependant, dès la fin du mois de février, nous pouvons, poser des pièges.

C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde ; faites-le savoir autour de vous.

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide.



2 - Utilisez un appât sélectif pour attirer les frelons asiatiques

L'appât sélectif le plus efficace se compose de : un $\frac{1}{4}$ de volume de **sirop de grenadine ou de cassis**, utilisé pur, un $\frac{1}{2}$ volume de **bière brune**, un $\frac{1}{4}$ de volume de **vin blanc** (qui repousse les abeilles). Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Note : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

3 - Utilisez les pièges à frelons asiatiques aux bonnes périodes

Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place **que pendant deux périodes**, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés : du 1^{er} février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation et du 15 octobre à la fin novembre.

4 - Placez les pièges à frelons asiatiques

Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin. Placez les pièges **en hauteur**, par exemple dans un arbre, **en dehors des endroits assidûment fréquentés** : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...

5 - Débarrassez-vous du piège rempli de frelons

Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Prenez des précautions pour vous débarrasser de ce piège : placez le piège dans un seau ou une bassine, remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons, attendez 24 heures, mettez le piège à la poubelle, remplacez-le par un autre si besoin.

À savoir : la destruction des nids de frelons n'est pas obligatoire, mais si vous n'y avez pas procédé, vous seriez tenu pour responsable si quelqu'un se faisait piquer.